



C.C.A.S
VILLE DE NICE

Syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur
33, Avenue Jean Médecin
06000 Nice

Nice, le 28 août 2020

Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier en date du 28 juillet 2020 concernant la capacité d'accueil du Centre d'Accueil de Jour (CAJ).

Cette réflexion était déjà entamée par mes services, car j'ai été destinataire, parallèlement à votre sollicitation d'une proposition allant dans le sens d'une augmentation de la capacité d'accueil du CAJ ; capacité que j'avais effectivement été amenée à réduire, en raison des consignes nationales découlant de la crise sanitaire.

Précédemment, cette capacité était de 80 personnes en même temps, et 130 personnes sur la journée.

Durant la période de confinement, et afin de respecter les mesures de distanciation, comme nous l'avait demandé la DDCS, j'ai réduit cette capacité à 30 personnes en même temps, et 60 personnes au maximum sur une journée.

De par la configuration des locaux, et au vu des propositions détaillées qui m'ont été soumises, il m'apparaît en effet possible d'augmenter l'accueil, en le portant à 40 personnes en même temps, et 80 personnes sur toute une journée. Cela permettrait d'accueillir davantage de personnes en précarité, et de réduire le nombre d'usagers amenés à stationner devant le CAJ, du fait de la fermeture en journée d'El Nouzah.

L'organisation matérielle qui a été réfléchiée par les cadres du XVe Corps, en lien avec les bénévoles d'El Nouzah, permet de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale, avec la vigilance de tous les agents.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général

Colette RIVIER